Image not found or type unknown

Location d'une maison toujours en travaux

Par **alexandco**, le **10/05/2010** à **15:29**

Bonjour,
Je souhaite louer une maison que je viens de visiter. Elle est encore actuellement en travaux. Quelles garanties puis je avoir, si je signe le bail, pour m'assurer de la réalisation de ces travaux à mon entrée dans ce logement? Puis je faire une "réservation" afin de ne pas louper cette maison avec possibilité de retractation si finalement, les travaux réalisés ne correspondent pas à ce que m'a expliqué le propriétaire, ou s'ils ne sont pas terminés? Merci d'avance

Par **fabienne034**, le **10/05/2010** à **15:46**

bonjour,

oui c'est possible si le propriétaire le veut bien,

sinon il faut demander une réduction de loyer si vous emménagez sans que les travaux soient terminés

pour tout savoir sur le bail de logement:

http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés